

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE FRANCOIS-RABELAIS DE TOURS
SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2011
DELIBERATION N°11-15

OBJET : Rapport d'activité du Président pour l'année universitaire 2010-2011.

LE CONSEIL,

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3,

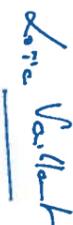
Vu les statuts de l'Université, et notamment son article 14,

DECIDE

D'APPROUVER par 19 voix pour et 2 contre le rapport d'activité du président pour l'année universitaire 2010-2011.

Fait à Tours, le 8 novembre 2011

Le Président,



Loïc VAILLANT